



La Gazette Guittéenne

L'année 2022

Guittéennes, Guittéens,

Depuis le début de cette mandature les années se suivent et se ressemblent... Le virus de la COVID circule encore et toujours malgré les mesures sanitaires et les vaccins. Nous devons apprendre à vivre avec. Aussi en 2022, nous avons pu reprendre une vie un peu plus normale avec des moments de fête et de partage tant attendus par nous tous.

Malheureusement, à cette crise sanitaire s'ajoute un contexte international sous tension qui, avec les conditions météorologiques de cet été, a entraîné une hausse des coûts énergétiques, nous imposant une obligation de réduire notre consommation et à faire preuve de plus de modération tant pour les particuliers que pour les entreprises et collectivités.

Les manifestations ou activités témoignent du dynamisme d'une commune, surtout en milieu rural. Cette année, encore plus, elles ont permis de renouer le lien social qui nous a tant manqué ces derniers temps. J'en profite pour remercier les associations communales et extra-communales qui y ont contribué avec les moments de convivialité qu'elles ont proposés tout au long de cette année.

Je remercie également les conseillers municipaux, les bénévoles et les employés communaux pour leur investissement au quotidien.

L'année 2022 a vu l'inauguration de notre terrain multisports et de notre service technique rénové. Deux dossiers déjà lancés au cours de cette année, à savoir l'extension du lotissement de la Ville Dartois et le devenir de l'ancienne maison Langlais, constituent l'objectif essentiel de notre municipalité pour cette nouvelle année, avec l'espoir de voir ces dossiers déboucher et évoluer vers de réelles perspectives.

J'espère que vous passez de bonnes fêtes et vous souhaite tous mes meilleurs vœux de réussite familiale et professionnelle à l'occasion de cette nouvelle année !

Géraldine Lucas



Les Vœux du Maire

La cérémonie des vœux est fixée au :

Samedi 7 janvier à 18 heures

À la salle des fêtes

J'invite toutes les Guittéennes et tous les Guittéens à venir nous rejoindre pour fêter la nouvelle année et trinquer autour du verre de l'amitié.



🇫🇷 *Etat Civil*

▪ *Naissances*

Date naissance	Lieu naissance	Enfant	Domicile à Guitté
05 janvier	Rennes	Sully PRIOUR	7, rue de la Pierre Longue
21 juillet	Rennes	Eva CIEUTAT	4, lot du Champ Fauvet
05 septembre	Saint-Grégoire	Marceau LEROUX	30, La Haie
21 novembre	Rennes	Maïna TEFFAINE	5, bis rue du stade

Avec la loi RGPD, seules les naissances pour lesquelles les parents ont donné leur autorisation sont mentionnées.

▪ *Mariages*

Date	Epoux
30 avril	Victoria BAUMANN et Christian COLOMBEL
30 juillet	Fabienne DENOUAL et Jean-Michel DARTOIS
27 août	Mickaëla BOLON et Christopher CHALOIS
05 décembre	Céline MONNIER et Guillaume GOACOLOU

▪ *Noces d'Or*

Date	Epoux
08 octobre	Marie-Thérèse et Henri BREARD

▪ *Décès de personnes domiciliées à Guitté dont la Mairie a été avisée*

Date de décès	Défunt - Défunte	Lieu de décès Défunt - Défunte
06 avril	Andrée BOUESNARD née GOURET	Décédée à Guitté
15 mai	Jean GROSHEITSH	Décédé à Dinan

▪ *Décès de personnes à Guitté dont la Mairie a été avisée*

Date de décès	Défunt - Défunte	Lieu du domicile Défunt - Défunte
09 juillet	Dominique RUCH	Domicilié à Paris

▪ *Décès de personnes nées à Guitté dont la Mairie a été avisée*

Date décès	Défunt - Défunte	Lieu de décès Défunt - Défunte
02 janvier	Bernard SICOT	Décédé à Dinan
05 février	Madeleine HOUËL	Décédée à Saint-Brieuc
19 mars	Christiane LELIEVRE	Décédée à Roquebrune-Cap-Martin
02 mai	Jean-Pierre SICOT	Décédé à Dinan
07 mai	Robert ALIS	Décédé à Caulnes
15 mai	Bernard JEUNEUX	Décédé à Caurel
26 juin	Michel GUILLOUËT	Décédé à Caulnes
14 juillet	Jean TOSTIVINT	Décédé à Saint-Malo
29 juillet	Francine SILLARD	Décédée à Combs-la-Ville
25 octobre	Alain PINSARD	Décédé à Paris

Urbanisme

- Autorisations d'urbanisme, déclarations préalables et permis de construire **déposés**

Permis de construire

Date demande	Projet	Adresse
28 janvier	Extension d'un box à chevaux et construction d'un manège couvert	La Ville Billard
25 février	Aménagement de bureaux modulaires	La Lande
25 février	Remplacement de fenêtres	Couëllan
26 avril	Construction d'un garage	Le Clos Long
07 octobre	Construction d'une fosse de stockage	Beau Chêne
21 octobre	Construction d'un garage	Le Clos Long
22 novembre	Construction d'un garage et modification des ouvertures	La Choletais

Demands préalables

Date demande	Projet	Adresse
03 janvier	Transformation d'une salle de classe en habitation	Rue de Dinan
24 janvier	Clôture et portail	Rue de Chateaubriand
25 février	Pose d'un portail	La Dogiais
01 mars	Clôture	Rue de la Source
04 mars	Fermeture d'un carport	Rue des Blés d'Or
04 avril	Isolation thermique par l'extérieur	La Ville Gaucher
03 mai	Terrasse sur pilotis	La Ville es Ray
23 mai	Pose d'une clôture	Les Touches
04 juillet	Extension et ouvertures	La Fauvelais
29 juillet	Construction d'un garage et agrandissement	La Choletais
23 septembre	Terrasse et pose de velux	Le Bourg
03 octobre	Transformation d'un garage en chambre	La Noé Moy
09 novembre	Changement fenêtres	La Hannelais
15 novembre	Extension	La Fauvelais
02 décembre	Clôture	Le Bourg

Le Conseil Municipal

Tarifs 2022

➤ La Salle polyvalente

- Arrhes à la réservation de 65 €.
- Une caution de 800 € sera demandée à la remise des clés.

Options de location	Personnes intra Commune		Personnes hors Commune	
	Sans chauffage	Avec chauffage	Sans chauffage	Avec chauffage
2 jours (2 ou 3 repas)	260 €	340 €	320 €	400 €
La journée (1 ou 2 repas)	190 €	245 €	250 €	305 €
Vin d'honneur, apéritif, ...	70 €	100 €	70 €	100 €
Réunion, loto, manifestations diverses, ...	90 €	120 €	90 €	120 €

- En cas de gratuité de la salle, le chauffage sera facturé forfaitairement 60 € par jour.
- Associations communales : 1^{ère} et 2^{nde} locations annuelles gratuites avec chauffage payant à chaque fois.
- Restitution des locaux en mauvais état de propreté : facturation du nettoyage par la mairie soit 40 €/h, kit ménage mis à disposition (facturé au prix d'achat si non restitué).
- Possibilité de louer des tables et chaises, uniquement pour les personnes habitant la commune :
 - Forfait de 5 € pour 1 table et 6 chaises, dans la limite du stock disponible ;
 - En cas de détérioration, le coût réel du remplacement sera facturé au locataire ;
 - Il est demandé de prévoir au minimum 2 personnes pour la manutention des tables et chaises.

➤ La vaisselle

- Uniquement pour les associations, mise à disposition gratuite.
- La clé du local sera laissée aux associations lors de la location.

➤ La Salle des associations

- Associations communales : gratuit.
- Vin d'honneur, rassemblement après obsèques : 40 € sans chauffage, 60 € avec chauffage.
- Rassemblement des familles après obsèques (défunt habitant de Guitté) : facturation uniquement du chauffage soit 20 €.

➤ La Garderie scolaire

Matin

de 7h15 à 7h30 : 0.21€ / enfant

de 7h30 à 8h30 : 1.26€ / enfant

Soir

de 16h45 à 18H00 : 2.50€ / enfant (goûter fourni)

de 16H45 à 19H00 : 3.20€ / enfant (goûter fourni)

Un forfait de 20€ est applicable pour les retards non justifiés après 19H00.

➤ Les concessions au cimetière

30 ans.....60 €/m²
 50 ans.....85 €/m²

Un emplacement correspond à 2 m²

➤ Columbarium

Concession pour dépôt d'une cave-urne

10 ans.....20 €
 15 ans.....30 €
 20 ans.....40 €
 30 ans.....60 €

Tarifs pour une case

10 ans.....290 €
 15 ans.....415 €
 20 ans.....500 €
 30 ans.....710 €

✚ Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre 1918 à 11h00, le son du clairon faisait taire la fureur du canon. Depuis maintenant plus d'un siècle, à chaque date anniversaire, toutes les communes de France honorent leurs enfants morts ou disparus lors des terribles combats de ce conflit apocalyptique. En conviant les élus locaux et ceux des communes voisines, les membres de l'association FNACA, les présidents d'associations et la population, la municipalité de Guitté tenait à perpétuer ce devoir de mémoire républicain.



Le protocole de la cérémonie prévoyait en premier lieu un dépôt de gerbe et la lecture du message conjoint du ministre de la défense et de madame la secrétaire d'état chargée des anciens combattants et de la citoyenneté. La suite du recueillement a permis au public présent de saluer la mémoire des militaires français morts pour la France depuis la dernière commémoration et de rappeler les noms de la trop grande liste de Guittéens ayant perdu la vie durant cette Première Guerre Mondiale.

✚ Travaux de voirie

2022 a vu la rénovation de la route de la Fauvelais avec l'application d'un enrobé souple et d'un enduit en trichouches pour celle de la Haie. Les conditions climatiques sèches ont permis une réalisation optimale des travaux. Pour 2023, la municipalité a inscrit 2 routes au programme en tranche ferme : la route d'Uzel au Brossil pour environ 450 m en enrobé à chaud ainsi qu'une prestation de 3 purges sur la route de la Ville Chartier. Le marché est en cours de réalisation par Dinan Agglomération pour des travaux à partir du printemps.

✚ Achats

Dans le cadre du contrat de territoire (2^{ème} génération), le conseil municipal a validé plusieurs devis :

- Le remplacement des chauffages dans la bibliothèque, la salle de réunion du conseil municipal et le bureau du maire selon le devis présenté par l'EURL S.Manivelle d'un montant de 2 948.36 € HT ;
- La pose de barres anti-intrusion devant les fenêtres du local technique pour un montant de 960 € HT par l'entreprise Menuiserie Pochino ;
- Le remplacement des volets du P'tit Bistrot pour un montant de 3 530.91 € HT par l'entreprise Menuiserie Pochino ;
- La mise en fonction d'un éclairage aux abords de notre City Park selon le devis présenté par l'EURL S.Manivelle d'un montant de 1390 € HT.

Panneaux directionnels

Les panneaux destinés à indiquer la position de nos commerces, monuments et édifices communaux méritaient une remise en état et nécessitaient une mise à jour des informations. Après consultation, le conseil municipal a décidé de confier ces travaux à l'entreprise Horizon Signalisation pour un montant de 8 247.50 € HT. Le remplacement s'effectuera au cours du premier semestre 2023.

Point déploiement fibre

Dans le cadre du déploiement de la fibre, la partie ouest de notre commune est rattachée au développement du réseau d'infrastructure de Caulnes. Les travaux sont en cours d'achèvement et de vérification par Mégalis, syndicat mixte régional chargé de la maîtrise d'ouvrage, dans le cadre du projet de Bretagne très haut débit. Donc à priori, la commercialisation avec votre possibilité de souscrire un abonnement pourrait intervenir dès le premier trimestre 2023, notamment si vous résidez dans l'un de nos lieux-dits desservis : le Fertay, la Mardelle, la Ramée, la Fertais, les Bois, Trabailiac, la Forestrais, la Petite Vallée, la Grande Vallée, la Pinotais, l'Épinette, la Lande du Mont, le Lou, la Quémerais, le Mont, le Tertre, la Ville Barbier, la Ville Morvan, la Gravelais, la Métairie Neuve, le Champ Chomet, Couëllan, l'Aubriais. La fin du déploiement sur notre commune avec notamment notre centre bourg est programmé pour 2024, les études devant débuter au cours du second semestre 2023.

Opération argent de poche

Des missions d'argent de poche sont régulièrement organisées par la commune pendant les vacances scolaires. Tout jeune âgé de 16 à 18 ans et intéressé par ce dispositif doit renvoyer un dossier d'inscription à la mairie (document à retirer en mairie ou sur le site internet de la commune mairie.guitte@wanadoo.fr).

Subvention voyage scolaire

En mai dernier, l'école Sacré-Cœur a organisé un voyage scolaire de 5 jours à Paris pour les élèves de la grande section au CM2. Une subvention de 35 euros pour chacun des 35 enfants habitant la commune a été accordée soit un total de 1 225 €.

Goûter du CCAS

La commune et le CCAS organisent pour les Guittéens de 70 ans et plus un goûter le samedi 11 mars à 15h30 à la salle des fêtes.

Une invitation personnelle vous sera adressée en début d'année.

La liste est établie à partir des inscriptions sur la liste électorale, si vous n'y êtes pas inscrit merci de vous manifester auprès de la mairie afin de recevoir une invitation.

Noces d'Or

Le samedi 8 octobre 2022, Marie-Thérèse et Henri Bréard ont renouvelé leurs vœux de mariage pour leurs noces d'or entourés de leur famille et amis.



Un point sur l'avancée de l'extension du lotissement de la Ville Dartois

Dans notre précédent numéro, nous vous informions de notre attente de 3 avant-projets de la part de la SARL TECAM de Ploumagoar, maître d'œuvre retenu pour l'extension du lotissement de la Ville Dartois. Dans le même temps, lors de sa réunion du 20 octobre 2022, le conseil municipal a prolongé la mission de l'ADAC (Association Départementale d'Aide aux Communes) selon le devis présenté de 720 € HT dans l'objectif de porter assistance à la commune de Guitté, jusqu'à la finalisation du projet.

Aujourd'hui, notre commission communale spécifique à cette extension a pris connaissance des documents. Cette seconde tranche pourrait comprendre 12 ou 13 lots allant de 375 m² à 1123 m². Les rencontres à venir vont maintenant, entre autres, s'intéresser aux emprises de toutes les voies, aux cheminements des réseaux compte-tenu des infrastructures déjà présentes sur la première tranche ainsi qu'aux parades et dispositifs demandés par la législation relative aux collectes et évacuations des eaux pluviales et de ruissellement.

Actualités

Smictom

Calendrier des levées du bac jaune :

Mardi 3 janvier 2023	Mardi 17 janvier	Mardi 31 janvier	Mardi 14 février
Mardi 28 février	Mardi 14 mars	Mardi 28 mars	Mercredi 12 avril
Mardi 25 avril	Mercredi 10 mai	Mardi 23 mai	Mardi 6 juin
Mardi 20 juin	Mardi 4 juillet	Mardi 18 juillet	Mardi 1er août
Mercredi 16 août	Mardi 29 août	Mardi 12 septembre	Mardi 26 septembre
Mardi 10 octobre	Mardi 24 octobre	Mardi 7 novembre	Mardi 21 novembre
Mardi 5 décembre	Mardi 19 décembre		

Bibliothèque

Le samedi 10 décembre a eu lieu un atelier créatif à la salle des associations de Guitté organisé par la médiathèque de Caulnes.

Les enfants présents ont été enchantés de fabriquer une étoile de Noël en origami. Stéphanie Pavard, grâce à sa technique très bien pensée, a su les captiver et les amener à réaliser en toute autonomie cette magnifique étoile.

Seulement 5 enfants étaient présents en dépit de la communication faite dans les écoles, les commerces...

Pour information : la bibliothèque sera fermée du 23 décembre au lundi 2 janvier, la réouverture aura lieu le mardi 3 janvier.

Bonnes fêtes de fin d'année.



✚ Le centre de secours de Caulnes fête sa sainte patronne à Guitté

Au 3ème siècle en Asie Mineure, Barbara est l'unique fille de Dioscore. D'une grande beauté, elle reçoit beaucoup de demandes en mariage de puissants seigneurs. Son père la condamne alors à vivre à l'écart des hommes et l'enferme dans une grande tour. Au retour d'un voyage, il constate qu'elle s'est convertie au Christianisme. Refusant d'abjurer la religion chrétienne, la colère de son père devient sinistre. Un juge la condamne aux pires supplices sous le regard de son père. Contre toute attente, elle ne ressent aucune douleur et son père totalement indigné décide de la décapiter. Son glaive levé, il est frappé par la foudre et est immédiatement réduit en poussière.

Également surnommée "Sainte du feu", Sainte Barbe deviendra au cours du temps la sainte patronne de tous les métiers en rapport avec le feu et la foudre sollicitant sa protection.

Ce samedi 27 novembre 2022 dans notre bourg, le centre d'incendie et de secours de Caulnes n'a pas failli à la tradition et comme chaque année avait sollicité l'une des communes de son secteur de première intervention pour accueillir la cérémonie protocolaire.

Après un dépôt de gerbe à notre monument aux morts, autorités présentes et cadres représentant le service départemental d'incendie de secours des Côtes-d'Armor ont passé en revue l'effectif du centre de secours et d'incendie de Caulnes comprenant actuellement 36 unités, les engins, les invités et le public. La suite du protocole prévoyait la mise à l'honneur des sapeurs-pompiers récipiendaires du jour dans le but de recevoir une médaille ou une lettre de félicitations, être promu au grade supérieur ou officialiser une nouvelle fonction.

Lors des prises de parole, le chef du centre d'incendie et de secours de Caulnes a retracé dans le détail l'activité opérationnelle de son unité au cours de l'année écoulée avec ses 516 interventions soit une augmentation de 19%. Après avoir abordé les mouvements de personnel, son propos rappelait l'importance des formations continues, indispensables pour le maintien des acquis des agents. En fin d'intervention, il exprimait son souhait auprès de son effectif de le voir poursuivre sa vocation et son investissement avec motivation.

Madame Isabelle Goré-Chapelle, conseillère départementale et représentante du conseil d'administration départemental du service d'incendie et de secours des Côtes-d'Armor et notre maire, madame Géraldine Lucas, se sont attachées à exprimer la reconnaissance des élus et de la population envers la corporation des sapeurs-pompiers. Avec son implication aujourd'hui devenue essentielle dans notre modèle de sécurité civile français, son rôle continue d'évoluer dans la distribution locale des secours et l'assistance aux personnes, orientations d'ailleurs confirmées dans les dernières mesures législatives.

Ces allocutions étaient également l'occasion de revenir sur les opérations importantes de protection des populations de ces deux dernières années (sécheresse, feux en plein air et COVID). Evènements où plusieurs sapeurs-pompiers caulnais se sont portés volontaires pour intégrer les différents détachements costarmoricains de renforts au profit de départements en tension, occasion pour nos élus de réaffirmer leur reconnaissance envers ces agents et de rappeler l'esprit de solidarité des sapeurs-pompiers.



Récipiendaires élevés au grade supérieur avec leurs nouveaux galons, entourés des élus et cadres du service départemental :

- Adjudante :
Leguluche Annick
- Sergent :
Bougault Boris
- Caporale-chef :
Maugis Clothilde
- Sapeurs de première classe :
Pincemin Yann,
Violle Romain,
Harrouard Clément

Du nouveau dans l'alerte des populations en cas d'accidents catastrophiques

Durant les mois de septembre et d'octobre 2022, vous avez probablement pris connaissance par vos médias télévisuels de la mise en place sur le territoire national d'un nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations en cas de risques industriels, technologiques, d'attentats ou naturels : **FR.Alert**. Résultant d'une directive européenne de 2018, elle imposait à chaque état membre de se doter d'un système d'alerte des populations par l'intermédiaire des téléphones mobiles. Cette application ne nécessite pas d'intervention ou de téléchargement de votre part : ce système novateur n'utilise pas le réseau internet, ni le réseau mobile mais les ondes radio. Par votre seule présence avec votre appareil dans une zone où survient un danger, votre téléphone émettra un signal sonore strident spécifique, même s'il se trouve en mode hors connexion. Cette alerte sera suivie d'un message vous précisant le danger et la conduite à tenir. Aucune crainte si vous possédez un appareil mobile d'ancienne génération G2 ou G3, il recevra bien le message.

A la disposition des préfetures, ce dispositif vient donc compléter l'inventaire des moyens d'alerte des populations de l'existence d'un danger nécessitant de se mettre en sécurité, au même titre que France Télévision et Radio France, médias déjà conventionnés pour faire face à de telles situations et les bulletins météorologiques télévisuels avec leurs 4 niveaux de vigilance pour les 9 phénomènes répertoriés.

Enfin dans notre précédent numéro, la municipalité vous encourageait à récupérer notre application locale PanneauPocket. A ce jour, une centaine de personnes a téléchargé cette dernière et consulte les différents messages relatifs à notre commune. Outre vous apporter rapidement des informations, son objectif est avant tout, pour nous, de disposer d'un outil capable de compléter ou suppléer si nécessaire tous les moyens d'alerte mentionnés ci-dessus. Cette application ne récoltant aucune donnée personnelle, nous itérons donc notre souhait, dans la mesure où vous disposez sur vos appareils mobiles (téléphone, tablette, ordinateur) d'une liaison internet, de vous voir très nombreux télécharger cette application.

L'info des asso's

L'ASGG :

Pour cette nouvelle saison 2022/2023, avec un effectif de 36 joueurs, nous avons pu réengager 2 équipes, la première en D3 et la seconde en D4.

- **Les tours de coupe** : La saison footballistique a démarré le 28 août avec le premier tour de la Coupe de France ASGG (D3) / Yvignac (D2) : défaite 4 à 0. Ensuite le 4 septembre en coupe de Bretagne : Quévert (D2) / ASGG (D3), 1-1 à la fin du match, Quévert gagne aux tirs au but 4/2.

Le 11 septembre, 1^{er} tour de coupe Ange Lemée : ASGG (D3) / St Cast (D1) : Victoire 4 à 1.

Le 25 septembre, 2^{ème} tour : ASGG (D3) / Evran (D1) : 1-1 à la fin du match, Evran gagne aux tirs au but 1/3.

Et enfin, le 9 octobre, la coupe du département : ASGG (D3) / La Landec (D3) : Défaite 3 à 2.

- **Le championnat** : L'équipe A joue donc en D3 et après 8 matchs, elle est classée 4^{ème} avec 4 victoires, 2 nuls et 2 défaites. Compte-tenu des performances, nous espérons améliorer notre classement.

Quant à l'équipe B, le championnat divisé en 2 parties a débuté le 2 octobre. Après 6 matchs, l'équipe se classe 2^{ème}, résultats très prometteurs pour la seconde partie du championnat. Après une trêve hivernale d'un mois, le championnat reprend le 15 janvier 2023, nous attendons donc une mobilisation de tous les supporters de l'ASGG, aussi forte et motivée qu'en début de saison.

Concernant les festivités, nous nous sommes réunis le 27 novembre pour la traditionnelle soirée Beaujolais, qui a rassemblé une quarantaine de personnes.

La prochaine manifestation sera la choucroute prévue le 4 mars 2023 et un peu plus tard, le 10 juin, l'assemblée générale aura lieu cette fois, à la salle des fêtes de Guenroc.

Le bureau vous souhaite une excellente année 2023.

Foyer des Jeunes :

Le samedi 5 novembre s'est déroulée notre Assemblée Générale qui nous a permis d'effectuer le bilan de cette année 2022 et d'élire le nouveau bureau.

Bilan positif pour le Foyer des Jeunes que ce soit du côté événementiel avec la soirée paëlla qui est devenue une tradition avec plus de 200 repas à emporter et sur place, et la réalisation de notre objectif qui date de plus de 2 ans : le tournoi de foot intergénérationnel qui fut une belle réussite malgré la forte chaleur.



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés pour ce projet : la mairie, le club de foot, le comité des fêtes, et les bénévoles...

Nous sommes heureux de voir la génération des plus jeunes s'investir un peu plus dans le foyer !

Voici le nouveau bureau :

Président : Thomas Lucas
Vice-Président : Tony Gaudin
Trésorier : Dorian Desportes
Vice-Trésorier : Baptiste Roulon
Secrétaire : Tom Martineau
Vice-secrétaire : Baptiste Macé
Membres : Nicolas Lucas, Cyril Dartois, Léa Verger, Romain Ruellan, Tanguy Desportes, Olivia Lucas, Benjamin Daugan

Dates à retenir :

- 8 avril : Repas paëlla
- 24 juin : Tournoi de Foot

L'APEL :

L'année s'achève sur une bonne note avec le spectacle de Noël de l'école qui s'est déroulé le 11 décembre. Petits et grands étaient ravis de retrouver ce moment de convivialité. Merci à l'équipe enseignante pour sa créativité et à Jean-Luc pour le son et lumière.

Concernant les ventes de fromages, chocolats et sapins, elles ont rencontré un beau succès. Nous remercions toutes les personnes ayant participé.

La prochaine date à noter est le samedi 28 janvier pour le repas de l'école à la salle des fêtes.

L'APEL vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2023.

Le Comité des Fêtes :

La soirée de fin d'année s'est déroulée le 19 novembre avec environ 100 personnes sur place et 40 repas à emporter. Merci encore aux bénévoles pour leur contribution aux manifestations de cette année 2022 ainsi qu'au bureau. L'assemblée générale aura lieu en début d'année, nous vous tiendrons au courant dans la prochaine gazette des futures manifestations.

Le bureau du comité des fêtes vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2023.

AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique) Pêcheurs de Haute

Rance :

En 2022, 525 cartes de pêche ont été vendues par l'AAPPMA des Pêcheurs de Haute Rance dont 15 sur Guitté.

Un **APN (Atelier Pêche Nature)**, ex-école de pêche et un **club de pêche adulte** fonctionnent au sein de l'AAPPMA. L'APN concerne 10 à 15 jeunes, il fonctionne le samedi après-midi. 14 séances sont prévues par an.

Renseignements Sylvain Chollet - 06 86 43 23 84 -

Le club de pêche adulte concerne une trentaine de personnes, il fonctionne le vendredi après-midi 2 fois par mois.

Renseignements Guy Juigné - 06 24 54 83 82 -

L'entretien et la restauration des rives de la Rance

Comme chaque année, plusieurs journées sont consacrées à cette opération. Une vingtaine de bénévoles (pêcheurs, non pêcheurs et agriculteurs riverains de la Rance avec leur tracteur) continue l'entretien des bords de Rance pour enlever les embâcles et débris divers. L'objectif étant de faciliter l'écoulement des eaux et de rendre le milieu aquatique plus favorable à la vie piscicole.

Informations diverses et dates à retenir :

- **Dimanche 5 février 2023 à 10 heures** : Assemblée Générale de l'AAPPMA à la maison des associations rue Valaise à CAULNES ;
- **Dimanche 5 mars 2023 de 8h30 à 17h** : Pré-ouverture gratuite de la truite à l'étang du bourg à Plumaugat sur présentation de la carte 2023 de l'AAPPMA des pêcheurs de la Haute Rance ;
- **Samedi 11 mars 2023** : Ouverture de la pêche à la truite (1^{ère} catégorie)
- **Samedi 29 avril 2023** : Ouverture de la pêche au carnassier (2^{ème} catégorie)
- **Samedi 16 septembre 2023** : Repas des pêcheurs (choucroute de la mer à emporter) salle des associations à Caulnes

Prix des cartes 2023

- Découverte enfants de moins de 12 ans : 7 €
- Mineurs de 12 à 18 ans : 22 €
- Carte fédérale personne majeure : 80 €
- Carte inter fédérale personne majeure avec vignette EGHO : 105 €
- Carte découverte femmes : 36 €
- Carte journalière : 15 €

Achat des cartes de pêche 2023 :

- Soit auprès de l'AAPPMA de Caulnes le 17/12/22 et le 25/02/23 de 9h30 à 12h à la Maison des associations de Caulnes
- Soit chez l'un de nos 3 dépositaires informatisés suivants :
 - SARL Piedvache Décoration rue de Dinan à CAULNES
 - Au restaurant Les Templiers à YVIGNAC la TOUR
 - A l'auberge År Duen la Hardouinais à St LAUNEUC (de préférence en dehors des heures de service du midi)
- Soit sur internet : www.cartedepeche.fr

Les pêcheurs de la Haute Rance remercient tous les bénévoles et la municipalité de Saint-Jouan-de-l'Isle pour leur aide matérielle et financière.

Le président et son conseil d'administration vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Le club de l'amitié :

Notre club se maintient. Chaque mardi, nous nous retrouvons une quarantaine pour les jeux de palets, belote et scrabble.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le 21 janvier 2023. Elle donnera lieu à un repas servi à la salle des fêtes, ouvert à tous les retraités. C'est avec plaisir que nous accueillerions les personnes ne souhaitant pas adhérer mais qui viendraient au repas (animé par un chanteur) en signe de soutien à l'association. Le prix du repas est fixé à 30 euros. Inscription auprès d'Annie Bougis, secrétaire : 02 96 83 91 89.

Union des Commerçants et Artisans (UCA) du pays de Caulnes :

Le samedi 17 décembre, l'UCA organisait son traditionnel vin chaud pour la première fois hors de la commune de Caulnes, siège de l'association. Une cinquantaine de personnes s'est retrouvée sur la place de Guitté malgré le froid glacial. Les Jeunes Agriculteurs des cantons de Caulnes et Broons ont réchauffé les esprits avec leur défilé de tracteurs illuminés. Crescendo a clôturé cette soirée avec un concert de Noël à l'église.



Mémo : Nos assistantes maternelles

Nom	Coordonnées	Capacité d'accueil
Canon Stéphanie	9 rue des Charmes – Guitté : 02 96 83 99 34	4 maternels
Caremel Graziella	8 lot La Noé Moy – Guitté : 09 67 47 33 38	2 maternels
Faisant Noémie	6 rue des Blés d'Or – Guitté : 09 52 11 67 18	2 maternels
Herby Madisson	La Ramée – Guitté : 07 86 57 80 58	2 maternels
Lebourgeois Marine	9 rue de Dinan – Guitté : 06 03 63 51 28	3 maternels
Méheust Florence	9 rue de la Pierre Longue – Guitté : 07 81 25 65 47	3 maternels
Pommier Frédérique	3 rue du Domaine – Guitté : 06 16 23 24 71	4 maternels

Responsible de la publication :

Géraldine Lucas – Maire

Site internet : <https://guitte.fr>

Mail : mairie.guitte@wanadoo.fr

Trimestriel pouvant vous être transmis par messagerie ou dans votre boîte aux lettres à votre demande ou être retiré en version papier à la mairie ou dans les commerces de la commune.